



LES AMIS DU CHER CANALISE
Association loi 1901 déclarée en Préfecture de Tours
N° W372003859 – Siret 529 833 006 00016
Reconnue d'utilité publique

FORMULAIRE ADHESION-RENOUVELLEMENT

NOM:..... Prénom:..... Age:

Adresse:.....

Code-postal :..... Ville:.....

Tél fixe :..... Tél portable

Adresse Courriel :@.....

Activité ou fonction :.....

Désire adhérer à l'association des Amis du Cher Canalisé pour l'année 20 __

Comme **membre actif** à titre:

- Personnel Professionnel du tourisme
 Représentant l'association nommée: Nbre d'adhérents
 Représentant la collectivité locale de: Nbre d'habitants
 En Qualité de:

Centres d'intérêt :

- Navigation de loisirs ou sportive Possédez-vous un bateau?
 Pêche de loisir Agriculture
 Développement touristique Environnement
 Sauvegarde du patrimoine fluvial Développement touristique
Le.....

Montant de la cotisation annuelle du 1er janvier au 31 décembre
(Collectivités, particuliers) : membre actif **16 € – Carte couple 20 € –**
Associations extérieures à la vallée du Cher **20€**

Mode de règlement :

- Par chèque à l'ordre de L.A.C.C. À faire parvenir avec cette fiche à :

LES AMIS DU CHER CANALISÉ - MAIRIE DE VÉRETZ RUE MOREAU VINCENT - 37270 VERETZ

- Pour les collectivités locales : par mandat administratif au compte **CREDIT AGRICOLE –**

Agence de Bléré- Banque **19406 – Guichet 37003 – Compte 82719969001 - Clé RIB 63**

Adresse secrétariat : 16 Rue Jean de la Fontaine 37300 JOUÉ les TOURS

Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour souscrire à l'achat d'aiguille

Souscription aiguilles Exemple:

1 Aiguille 25€00

2 aiguilles 40€00 - les suivantes 20€00

Nombre d'aiguille:

Barrage de:

**Si vous achetez 2 aiguilles, Ou 1 aiguille et une adhésion, coût réel
avec réduction d'impôt 13€60 reste à votre charge.**

*Les informations nominatives fournies font l'objet d'un traitement informatique dont l'usage
reste strictement interne à l'association et en accord avec la délibération N°81-89 du 21 juillet 1981
concernant les traitements automatisés d'informations nominatives relatifs à la gestion des
membres des associations régies par la loi du 1er juillet 1901.*

*En outre, et conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
toute personne physique peut obtenir communication des informations la concernant et, le cas échéant,
exercer son droit de rectification auprès du (ou de la) secrétaire en exercice.*

Contact courriel : les.amis.du.cher@laposte.net

Sites internet: www.amis-du-cher.fr